Communiqué du SNES-FSU Normandie
Jeudi 12 novembre 2026

Depuis la rentrée du lundi 2 novembre, la répression à l'égard du mouvement lycéen est montée d'un cran. Alors que nos élèves sont mobilisé·es depuis plusieurs semaines pour obtenir enfin des conditions d'apprentissage dignes et exprimer leur angoisse vis-à-vis de leur avenir, l'administration cherche à les faire taire en les menaçant de sanctions et par l'intervention disproportionnée des forces de l'ordre devant et dans les établissements. Ainsi, de multiples violences policières ont eu lieu contre les lycéen·nes, violences cautionnées par les proviseur·es présent·es et les autorités académiques. Le SNES-FSU Normandie les condamne fermement.

Sous prétexte de protéger les biens et les personnes, la présence massive des forces de police devant les établissements attise les violences. Les tirs de mortiers d'artifices, les départs d'incendie, les intrusions, les menaces à l'égard de certains personnels dans plusieurs établissements normands inquiètent légitimement les collègues et rendent la situation préoccupante. Nul ne doit courir de risque pour sa santé ou son intégrité. La section académique du SNES-FSU réaffirme son soutien à tous les personnels blessés, malmenés ou menacés. Les établissements scolaires doivent rester des sanctuaires, au sein desquels personnels et élèves doivent être en sécurité.

Ces dernières années, le SNES-FSU Normandie a souvent dû se battre contre le rectorat pour exiger la protection des personnels et il continuera à le faire. Que la protection des personnels soit une priorité pour le rectorat de Normandie devrait être la norme, pas seulement un élément de communication quand il cherche à discréditer le mouvement lycéen. Le SNES-FSU Normandie saura le rappeler.

En jouant le pourrissement de la situation, en refusant d'apporter des réponses aux revendications légitimes des lycéen·nes et en aggravant la défiance de la jeunesse à l'égard des représentant·es de l'état, le gouvernement et le rectorat portent l'entière responsabilité de la situation actuelle. Le prétendu passage en distanciel des enseignements dans plusieurs lycées est une décision qui ne satisfait personne et qui ne règle rien. Chaque jour qui passe et laisse les lycéen·nes sans autre réponse que la répression accentue la colère et accroit les tensions.

Le SNES-FSU Normandie demande à Madame la Rectrice de l'académie de Normandie :
- de mettre fin immédiatement à la répression violente qui vise à étouffer le mouvement par la force là où il devrait trouver une réponse politique,
- d'inciter les proviseur·es et les cadres académiques à retrouver le chemin du dialogue avec les élèves et les personnels au lieu d'envenimer la situation,
- de renoncer au déploiement massif de forces de l'ordre, équipées et intimidantes, aux abords des établissements scolaires
- de garantir la santé et la sécurité de tous les personnels comme l'exigent les textes, y compris en reconnaissant le droit de retrait, les accidents de service et en accordant la protection fonctionnelle aux agent·es concerné·es
- de mettre en place les aménagements pédagogiques qui permettront de ne pas pénaliser les élèves et de faire baisser la pression de l'évaluation sur les collègues.